CIDAC 00458
Centro de Documentação
25. OUT. 1985
TL6671

[Timor Oriental]

POSITIONS DE PORTUGAL

Août/84 - Sous-Commission des Droits de l'Homme, Genève.

"*Le Portugal s'abstient de toute prise de position susceptible d'être interprétée comme dictée par un esprit de polémique ou de confrontation*".

"*La situation continue à justifier l'intérêt de la Sous-Commission*".

(Représentant du Portugal)

Septembre - Raffeudin Ahmed, Sous-Secrétaire-Général de l'ONU chargé de Timor, et Bill Hayden, MAE australien, visitent Lisbonne.

Lors du déjeûner offert à Ahmed, J.Gama (MAE portugais) affirme le "*droit à l'auto-détermination*" de Timor. Bill Hayden préconise "*une solution acceptable par toutes les parties intéressées: Indonésie, ONU et Portugal*". Il ne cite pas le peuple timorais. On parle déjà d'un accord Australie-Indonésie sur le pétrole de la mer de Timor. Le gouvernement portugais ne réagit pas.

- Assemblée Générale de l'ONU.

"*Sans dialogue il ne peut y avoir de solution ... nous sommes parfaitement sincères lorsque nous affirmons que nous désirons trouver une solution globale à toute la question, respectueuse des principes internationaux et des droits de l'homme*". (Discours de J.Gama)

La pire déclaration depuis 1975, il n'a même pas mentionné l'auto-détermination. (Ramos Horta)

Décembre - Vote unanime à l'Assemblée de la République pour condamner l'invasion.

La Commission Parlementaire spéciale demande que le Portugal insiste auprès de l'ONU pour obliger l'Indonésie à respecter le droit des timorais à l'auto-détermination.

Elle réaffirme sa disponibilité pour coopérer, spécialement auprès des organisations dont elle fait partie: Union interparlementaire, OTAN, Conseil de l'Europe.

Février 85 - Le Portugal n'acceptera quelconque accord avec l'Indonésie qu'après la résolution du problème de l'auto-détermination...
Le problème de l'auto-détermination d'un territoire peut se résoudre par la conquête de l'indépendance (improbable dans le cas de Timor), par la libre association avec un autre État ou par la demande d'intégration dans un pays déterminé (c'est le cas des îles Coco qui ont récemment décidé de s'intégrer dans l'Australie).

Ce que le Portugal désire c'est une solution finale qui tienne compte des réalités de la région où se situe Timor et qui soit acceptée par la communauté internationale.

"*Un accord avec l'Indonésie serait excellent*" mais on ne peut admettre qu'il se vérifie "*ni cette année ni l'année prochaine*".

(Source du MAE - Ambassadeur spécial Queiróz de Barros - Diário de Notícias 12/2)

- Commission des Droits de l'Homme, Genève.

Portugal répète abstention de polémique:

"*Dans cet esprit je ne tiens pas à répondre à l'interprétation faite par le distingué ambassadeur de l'Indonésie sur le principe de l'auto-détermination... On constate que l'évolution positive dans le territoire souhaitée par le S.G. dans son rapport intérimaire est malheureu*

.../

sement loin d'être achevée".

- Le problème de Timor est retiré de la Commission.

Le Président de la République pressionne le gouvernement pour une rencontre avec les organisations non gouvernementales.

Les représentants portugais à Genève pensent que le rapport de Pax Romana remis à l'ONU relancera le problème, mais il ne font rien pour cela.

Mars - Problème de Timor abordé lors des visites au Portugal de Reagan et du MAE de Chine et Nouvelle Zélande.

"Les USA n'ont pas sû rester neutres" (J.Gama à G.Schultz).

"Nous sommes ouverts au dialogue avec toutes les parties intéressées".

(J.Gama au MAE néo-zélandais)

Effort du Président de la République en Yougoslavie. Ministre yougoslave répond que l'abstention est déjà prendre position.

J.GAMA

2/7 - Le 2 juillet dans un long article dans le 'Diário de Notícias', principal quotidien portugais, J.Gama analyse la politique extérieure sous sa direction. Il écrit:

"La question de Timor a peut-être été le sujet qui a mérité la plus grande occupation de temps... Timor est ce que l'on peut, avec rigueur, considérer 'un lourd' héritage de la décolonisation. Il appartient aux actuels responsables de l'Etat portugais d'essayer de renverser la marche négative de ce processus, de façon à sauvegarder le nom et les responsabilités du Portugal".

J.Gama signale les conversations de New York *"un nouveau pas vers la solution du cas sur la base du profond respect pour les droits du peuple timorais et son identité"*. Il parle des diligences faites par le ministère ne citant que trois exemples - la visite à Lisbonne du MAE australien et du S.S.G. de l'ONU, Ahmed, et ses contacts au Vatican avec le Pape, Mgr.Casaroli et Mgr.Silvestrini. *"En ce moment il y a un contact permanent entre le gouvernement portugais et le Vatican pour tenter de résoudre, de la meilleure façon, ce délicat problème".*

Alors que l'année précédente les responsables portugais semblaient gênés par les appels venus de l'extérieur, les prises de position des Congréssistes américains, de 411 députés (document Avebury), de Amnesty seront citées par l'ambassadeur portugais à la Sous-Commission en août, il leur atribuera même l'amélioration enregistrée.

PORTUGAL

Août/85 - Déclarations de la Croix Rouge Internationale: amélioration de la situation.

Après les déclarations de Hawke le Portugal ne prend pas position avant d'être informé officiellement.

La Présidence de la République manifeste son étonnement.

Gonçalves Pereira - ex MAE - 'Diário de Notícias' 20/8 :

"La position de portugal n'en est pas rendue plus faible car elle était déjà tellement faible avant".

"L'ONU défend l'auto-détermination... Portugal, par manque de capacité

propre a remis le problème dans les mains de l'ONU. Maintenant le problème est entre les mains de la Communauté internationale et l'Indonésie".

Sá Machado - ex MAE - 'Diário de Notícias' 20/8:

"Il est lamentable que l'Histoire se fasse encore une fois contre le droit international. Il est lamentable qu'une situation de fait devance la situation de droit, mais ça se comprend."

L'Indonésie administre 'vraiment' Timor-Est bien qu'une 'petite guéril la insoumise' 'représente' un droit intouchable: l'auto-détermination".

Rui Mateus - chargé des relations extérieures du P.S.:

"Une position choquante pour la communauté internationale". "L'Indonésie est un pays dictatorial".

20/8 - Le Président de la République contacte le gouvernement pour accorder une réponse.
Le gouvernement fait distribuer la mise au point du porte-parole du 1er. Ministre australien, sans la commenter. Un journal de droite 'O Dia' l'appelle "Valet de Camberra"(tarefeiro).

22/8 - L'Ambassadeur portugais en Australie, Rebelo de Andrade, est appelé "en service" à Lisbonne et le MAE émet un communiqué où il souligne la différence entre les déclarations de Hawke à la TV indonésienne et le communiqué du 19.

Le Ministère proteste aussi à cause de *"la délicatesse que le thème de Timor revêt en ce moment au plan international".*

L'ambassadeur australien à Lisbonne est convoqué au Ministère pour enregistrer le mécontentement portugais.

Avant de quitter l'Australie, l'ambassadeur portugais déclare: *"Portugal considère offensives les déclarations du 1er. Ministre R.Hawke, parce que d'accord avec les Nations Unies Timor est sous pouvoir administratif de Portugal".*

'Expresso', un des principaux hébdomadaires portugais. considère cette décision tardive comme une façon de "sauver la face". Selon ce même journal, des sources diplomatiques auraient dit que ce geste ne revêt aucune "dureté" contre le gouvernement australien.

- Le MAE envoie une note de protestation au gouvernement australien sur l'exploitation du pétrole. La note n'est pas rendue publique.

Août/85 - Sous-Commission des Droits de l'Homme.

Faire la même chose que l'année dernière, est la consigne.donnée aux représentants portugais.

L'ambassadeur portugais admet devant la S.C. qu'il y a eu *"une certaine amélioration des conditions de vie des timorais".* Le discours ne parlait pas d'auto-détermination mais finissait en défendant l'établissement d'un *"climat de confiance pour l'achèvement de la solution pacifique et pour la réconciliation au Timor Oriental".* Seule l'intervention dure du délégué indonésien aura amené le représentant portugais à ajouter une phrase sur l'auto-détermination, phrase qui n'appartient pas au texte du discours distribué.

Septembre/85 - Assemblée Générale de l'ONU.

J.Gama note qu'il y a eu *"quelques résultats favorables déjà atteints"* et espère que *"comme le dit le Secrétaire Général dans sonrapport, l'atmosphère constructive actuelle des conversations nous permette de*

.../

passer à la phase suivante dans laquelle d'autree questions devront être abordées, dans la recherche d'une solution juste, globale et internationalement acceptable".

Au contraire de l'année précédente il parle d'auto-détermination.

24/9 - J.Gama a une rencontre avec le MAE indonésien, organisée par le S.G., la première au niveau ministériel depuis 1975.

Il rencontre aussi officiellement Ramos Horta.

La tribune de l'ONU serait une excellente opportunité pour dénoncer l'accord entre l'Australie et l'Indonésie sue l'exploration des réserves de pétrole au large de Timor. Mais le problème n'est pas soulevé.

Le 'Diário de NOtícias' intitule son éditorial "Timor - Un discours par an". Une critique serrée à l'activité des autorités portugaises:

"Portugal ne peut pas se limiter à un discours par an, comme quelqu'un qui remplit un rituel. Et il ne peut pas, surtout, donner raison à ce qu'on interprète ce discours comme un simple voeu pieux, chaque année ennuyeux".

[A Paz é Possível em Timor-Leste]

[1985]